

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Réemploi, valorisation ou recyclage des bus réformés de la CASUD « Seconde vie pour les bus de la CASUD »

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD (CASUD)

168 Rue Marius et Ary Leblond

97430 Le Tampon

La CASUD, représentée par son Président, Monsieur Alexis CHAUSSALET.

OBJET DU PRESENT APPEL A CANDIDATURE :

Dans le cadre de sa politique de gestion responsable de son patrimoine roulant et de son engagement en faveur de l'économie circulaire, la CASUD lance un appel à candidatures destiné aux structures intéressées par la reprise, la valorisation ou le recyclage d'anciens bus et minibus réformés.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet d'identifier les structures susceptibles de :

- réemployer les véhicules dans le cadre d'activités associatives, pédagogiques ou culturelles ;
- valoriser les équipements et pièces détachées ;
- assurer le recyclage des véhicules dans le respect de la réglementation environnementale ;
- développer des projets innovants contribuant à l'économie circulaire du territoire.

Il vise à permettre à tout acteur (associations, collectivités, établissements de formation, entreprises spécialisées dans le réemploi ou le recyclage, ainsi que tout organisme porteur d'un projet d'intérêt général) intéressé de se manifester en vue de proposer et de mettre en œuvre :

- ☒ des projets associatifs ou éducatifs ;
- ☒ des actions de formation professionnelle ;
- ☒ des projets culturels ou artistiques ;
- ☒ la transformation en équipements mobiles ;
- ☒ le réemploi de pièces détachées ;
- ☒ le recyclage et la valorisation des matériaux.

DESCRIPTION DES VEHICULES

n° de parc	Marque	Immatriculation	DATE 1 ^{ère} Mise en circulation
1	2 SOLARIS Urbino 12 Diesel (100 places)	CV 418 TG	13/06/2013
2		CV 708 TG	13/06/2013
3	3 SOLARIS Urbino 12 hybride (100 places)	CX 399 EQ	24/07/2013
4		CX 504 EQ	24/07/2013
5		CX 781 EQ	24/07/2013
6	3 Dietrich CITY 21 (22 places)	CY 393 FE	02/09/2013
7		CY 433 FE	02/09/2013
8		CY 452 FE	02/09/2013
9	4 IRISBUS Recreo Crossway (49 places)	CX 845 EJ	24/07/2013
10		CX 833 EJ	24/07/2013
11		CX 857 EJ	24/07/2013
12		CX 819 EJ	24/07/2013
13	14 VEHIXEL RENAULT Master Flexiprox	DZ 182 KJ	04/02/2016
14		DZ 178 KJ	04/02/2016
15		DZ 172 KJ	04/02/2016
16		DZ 165 KJ	04/02/2016
17		DZ 240 KJ	04/02/2016
18		DZ 233 KJ	04/02/2016
19		DZ 224 KJ	04/02/2016
20		DZ 217 KJ	04/02/2016
21		DZ 214 KJ	04/02/2016
22		DZ 206 KJ	04/02/2016
23		DZ 199 KJ	04/02/2016
24		DZ 190 KJ	04/02/2016
25		DZ 187 KJ	04/02/2016
26		DZ 184 KJ	04/02/2016
27	5 IVECO Crossway Pop (49 places)	EB 157 GT	13/04/2016
28		EB 378 GT	13/04/2016
29		EB 424 GT	13/04/2016
30		EB 469 GT	13/04/2016
31		EB 529 GT	13/04/2016

CONDITIONS DE CANDIDATURE

La candidature est conditionnée à la transmission d'un dossier de candidature complet (**Dossier de candidature joint**) à retourner :

- soit, par mail : ami-casud@casud.re

- soit, par dépôt sur place : CASUD – Direction des Transports et des Mobilités 168 rue Marius et Ary Leblond, 97430 Le Tampon

Pièces à joindre obligatoirement :

- 📄 Extrait K-bis de moins de trois mois (ou document équivalent selon le statut),
- 📄 Attestation d'assurance responsabilité civile,
- 📄 Justificatif d'adresse,
- 📄 Photocopie recto-verso de la pièce d'identité du demandeur.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions ci-dessus pourra être déclaré irrecevable.

Date limite de dépôt du dossier : le 30/08/2026 à 23h59

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les candidatures reçues seront analysées par la CASUD au regard des critères techniques suivants :

	<i>(notation sur 20 points)</i>
Engagements précis d'intérêt général et d'utilité du projet : (usage au profit du public, impact social, éducatif, culturel ou environnemental pour le territoire)	/ 8 points
Faisabilité technique et capacité de prise en charge du véhicule : (moyens humains, matériels et logistiques disponibles)	/ 5 points
Qualité de la démarche de réemploi, de valorisation ou de recyclage : (contribution à l'économie circulaire et à la réduction des déchets)	/ 5 points
Respect des engagements environnementaux et réglementaires : (gestion responsable du véhicule et conformité aux obligations en vigueur)	/ 2 points

DOSSIER DE CANDIDATURE - AMI

« Seconde vie pour les bus de la CASUD »

A retourner impérativement avant le 15 Août 2026 à 23h59

Réemploi, valorisation ou recyclage des bus réformés de la CASUD

Date de dépôt :

1. Identification du porteur de projet

Nom de la structure :

Adresse :

Représentant légal :Fonction :

Statut juridique :

☐ Association

☐ Collectivité

☐ Entreprise

☐ Établissement de formation

☐ Autre :

N°SIRET : Code APE :

Activité :

Courriel :Tel Fixe 0262

Portable : 069

Mail :

La structure accepte d'être contacté par la Direction des Transports et des Mobilités :

☐ OUI

☐ NON

2. Présentation de la structure

Présenter l'activité de la structure, son historique, ses compétences ainsi que son expérience dans les domaines du transport, de l'économie circulaire, du réemploi, de la formation, de la valorisation ou du recyclage.

Décrire notamment :

- les missions principales ;
- les réalisations significatives ;
- les partenaires institutionnels et techniques ;
- les moyens humains et matériels.

3. Présentation du projet

Intitulé du projet :

Objet : Décrire précisément le projet proposé.

Le véhicule sera utilisé pour :

- | | |
|--|---|
| ☐ Projet associatif | ☐ Projet éducatif |
| ☐ Formation professionnelle | ☐ Projet culturel |
| ☐ Transformation en équipement mobile | ☐ Réemploi de pièces |
| ☐ Recyclage | ☐ Autre : |

.....

4. Intérêt général du projet (8 points)

Le projet contribue à l'intérêt général du territoire en :

- favorisant l'économie circulaire ;
- réduisant les déchets ;
- développant une activité d'intérêt public ;
- créant une valeur sociale, culturelle, environnementale ou éducative ;
- proposant un service ou une action au bénéfice de la population.

Décrire les bénéficiaires concernés :

- habitants ;
- jeunes ;
- établissements scolaires ;
- associations ;
- collectivités ;
- entreprises locales ;
- autres publics.

Décrire les résultats attendus et les indicateurs de réussite.

5. Description technique du projet

Préciser :

- le type de véhicule souhaité (bus urbain, minibus, autobus...) ;
- le ou les numéros du parc de véhicules sollicités
- les transformations envisagées ;
- les travaux prévus.

Décrire les différentes étapes du projet :

1. récupération du véhicule ;
2. diagnostic ;

3. remise en état ou démontage ;
4. valorisation ;
5. utilisation finale.

6. Capacités techniques et logistiques (5 points)

Décrire les moyens disponibles :

Ressources humaines

- personnel qualifié ;
- techniciens ;
- mécaniciens ;
- soudeurs ;
- carrossiers ;
- formateurs.

Ressources matérielles

- atelier ;
- hangar ;
- matériel de levage ;
- outillage spécialisé ;
- matériel de manutention ;
- véhicules de transport.

Logistique

Préciser les modalités de prise en charge du véhicule :

- enlèvement ;
- transport ;
- stockage ;
- sécurisation.

7. Démarche de réemploi, valorisation ou recyclage (5 points)

Décrire :

- les pièces destinées au réemploi ;
- les éléments recyclés ;
- les matériaux valorisés ;
- les filières de traitement utilisées ;
- les partenaires spécialisés.

Expliquer la contribution du projet :

- réduction des déchets ;
- allongement de la durée de vie des équipements ;
- limitation de la consommation de matières premières ;
- développement de l'économie circulaire locale.

8. Engagements environnementaux et réglementaires (2 points)

Le candidat s'engage à :

- respecter l'ensemble des réglementations applicables ;
- assurer la traçabilité des déchets produits ;
- éliminer les déchets dangereux dans les filières agréées ;
- respecter les prescriptions environnementales ;
- assurer la sécurité des intervenants ;
- maintenir le véhicule dans des conditions compatibles avec son usage.

En cas de démontage :

- les fluides seront récupérés conformément à la réglementation ;
- les batteries, pneumatiques et déchets dangereux seront orientés vers des filières agréées.

9. Calendrier prévisionnel

Étape	Période (en nombre de jours)
Attribution du véhicule	
Enlèvement	
Diagnostic	
Travaux	
Mise en service / Valorisation	
Clôture du projet	

10. Pièces à joindre

Pièces à joindre obligatoirement :

- Extrait K-bis de moins de trois mois (ou document équivalent selon le statut),
- Attestation d'assurance responsabilité civile,
- Justificatif d'adresse,
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité du demandeur.

10. Déclaration sur l'honneur, date et signature.

Je soussigné(e)atteste sur l'honneur être en règle vis à vis de la législation du travail et d'autres part vis à vis des assurances en cours.

Fait à....., le.....2026

Signature du demandeur